

JOINVILLE-LE-PONT

# PROGRAMME MUNICIPAL 2026-2032

**LISTE CITOYENNE  
JOINVILLE DEMAIN**



**VERSION DÉTAILLÉE ET  
ARGUMENTÉE**

**LIVRET DE RÉFÉRENCE**

---

Ce livret présente nos priorités, nos engagements et notre méthode. Il est conçu pour être lu, discuté et enrichi.

## AVANT-PROPOS

Joinville-le-Pont est une ville à taille humaine, marquée par la Marne, ses quartiers pavillonnaires, son histoire populaire et son esprit de convivialité.

Après plusieurs années de gestion municipale, Joinville arrive à un moment charnière. Des projets ont été menés, des transformations ont eu lieu, notamment sur le Haut de Joinville. Tout n'a pas été inutile, et il serait injuste de le nier.

Certains choix ont fragilisé la qualité de vie, des attentes n'ont pas toujours été suffisamment entendues, et de nouveaux enjeux se sont imposés : sécurité du quotidien, circulation, jeunesse, urbanisme maîtrisé, participation citoyenne, culture, petite enfance, seniors, qualité du service public.

Le projet **JOINVILLE-DEMAIN** ne s'inscrit ni dans la rupture idéologique, ni dans la continuité automatique. Il repose sur une conviction simple :

Poursuivre ce qui a été utile, corriger ce qui a dysfonctionné, et apporter un nouvel élan fondé sur l'écoute, la proximité et le bon sens.

Ce programme est un engagement clair, responsable et sincère envers les Joinvillaises et les Joinvillais.

# 1. « JOINVILLE CONNECT » – REDONNER LA PAROLE ET LA CONFIANCE

La **démocratie locale** ne peut plus se limiter à un vote tous les six ans. Aujourd’hui, beaucoup de citoyens expriment un sentiment d’éloignement, parfois d’impuissance, face aux décisions qui impactent directement leur quotidien.

Redonner du sens à la démocratie, c’est récréer un lien de **confiance**, permettre aux habitants de comprendre, de **s’exprimer** et de **contribuer**, sans pour autant tomber dans une démocratie permanente ou irréaliste.

Notre ambition est de construire une **démocratie de proximité**, fondée sur l’écoute, la transparence et la participation, afin que chacun puisse se sentir utile, respecté et pleinement acteur de la vie locale.

## 1.1 UNE APPLICATION : UN OUTIL AU SERVICE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

**Joinville Connect** sera une application citoyenne permettant à tous les Joinvillais et Joinvillaises de participer à la vie démocratique locale de manière simple, accessible et continue.

Elle permettra :

- des consultations citoyennes sur les grands projets et les décisions structurantes ;
- des échanges thématiques autour de sujets

comme la santé, la culture, la jeunesse, l'urbanisme ou la qualité de vie ;

- une meilleure information sur les projets en cours et les décisions du conseil municipal.

Il ne s'agit pas d'un référendum permanent, mais d'un **outil d'inclusion, d'expression et de dialogue**, complémentaire à la démocratie représentative.

## 1.2 SIGNALLEMENT SIMPLE DES PROBLÈMES DU QUOTIDIEN

Grâce à Joinville Connect, les habitants pourront signaler facilement les problèmes rencontrés au quotidien, avec un suivi clair et des délais de traitement identifiés.

Cela pourra concerner notamment :

- des animaux blessés ou en détresse ;
- des vols, des dégradations ou des incivilités ;
- des problèmes de voirie, de trottoirs ou d'éclairage public ;
- des dysfonctionnements de l'espace public.

Chaque signalement fera l'objet d'un retour, permettant aux habitants de savoir quand et comment le problème sera pris en charge.

## 1.3 UN ACCÈS SIMPLIFIÉ À L'INFORMATION ET AUX DÉMARCHES

L'application permettra également de faciliter l'accès aux démarches administratives, en orientant les habitants vers les bons services, les bons interlocuteurs et les procédures adaptées.

L'objectif est de rendre l'administration municipale plus lisible, plus accessible et plus proche des citoyens.

## 1.4 ESPACE DE PROPOSITIONS CITOYENNES

**Joinville Connect** offrira un espace dédié aux propositions citoyennes, permettant aux habitants de soumettre des idées, de les partager, d'en débattre et de contribuer à l'évolution des politiques locales.

## 2. JEUNESSE : ÉVOLUER, S'ÉPANOUIR, TROUVER SA PLACE

La jeunesse est une période de construction, de questionnements et d'expérimentations. À Joinville-le-Pont, notre ambition est d'offrir aux jeunes un cadre leur permettant **d'évoluer, de s'épanouir** et de trouver leur place dans la ville et dans la société.

Cette politique repose sur un accompagnement permanent, assuré par des équipes compétentes et présentes dans la durée, afin de sécuriser les parcours, encourager les initiatives et prévenir les situations de décrochage ou d'isolement. La jeunesse ne doit pas être pensée comme une succession d'animations ponctuelles, mais comme un véritable parcours d'accompagnement, adapté aux différents âges et aux réalités du territoire.

### 2.1 DES STRUCTURES JEUNESSE SUR LE HAUT ET LE BAS DE JOINVILLE

Afin de garantir une égalité d'accès et une proximité réelle, deux structures jeunesse seront ouvertes toute l'année, l'une sur le Haut et l'autre sur le Bas de Joinville.

Ces structures seront animées par **des équipes professionnelles** stables, composées notamment :

- d'animateurs diplômés,
- d'un référent jeunesse, garant de la cohérence des projets et du suivi des jeunes,

- et de partenaires issus des associations locales, afin de s'appuyer sur les compétences et l'expérience du tissu associatif joinvillais.

L'objectif est de proposer des lieux identifiés, sécurisants et structurants, où **les jeunes peuvent se retrouver, échanger, construire** des projets et être accompagnés dans la durée.

## 2.2 ÉVOLUER ET S'ÉPANOUIR : CULTURE, SPORT, EXPRESSION

Les structures jeunesse devront permettre aux jeunes d'évoluer et de s'épanouir à travers des activités variées, favorisant la confiance en soi, l'esprit collectif et l'expression personnelle.

Culture, sport, pratiques artistiques et projets collectifs seront pensés comme des leviers d'équilibre et d'ouverture, permettant à chacun de découvrir ses capacités, de développer des compétences et de trouver sa place au sein du groupe.

## 2.3 PROJETS PORTÉS PAR LES JEUNES : CONTINUITÉ ET APPROFONDISSEMENT

Les projets portés par les jeunes constituent déjà une dynamique existante à Joinville-le-Pont. Notre volonté est de **poursuivre et renforcer** ces projets jeunes, en leur donnant davantage de lisibilité, de moyens et d'accompagnement.

Les jeunes seront accompagnés à chaque étape :

- définition du projet,
- structuration et planification,
- accompagnement par les équipes jeunesse,
- valorisation des réalisations auprès des habitants.

Cette démarche vise à responsabiliser les jeunes, à leur apprendre à mener un projet de bout en bout et à valoriser leur engagement au sein de la ville.

## **2.4 PROJETS ENVIRONNEMENTAUX ET SENSIBILISATION LOCALE**

Les projets environnementaux pourront être développés au sein des structures jeunesse, mais également en lien avec les établissements scolaires, afin de créer une continuité éducative.

Des thématiques concrètes seront proposées, notamment autour de la faune et de la flore locales, de la biodiversité à Joinville-le-Pont, de la compréhension des espaces naturels et de la sensibilisation aux enjeux environnementaux du territoire.

Ces actions permettront aux jeunes de mieux connaître leur environnement proche et de développer une conscience écologique ancrée dans le réel.

## 2.5 PARTENARIATS ÉDUCATIFS, ANCORAGE LOCAL ET PRÉVENTION

La politique jeunesse s'appuiera sur des **partenariats solides et locaux**, indispensables à la cohérence des actions menées.

Les structures jeunesse travailleront en lien étroit avec :

- les établissements scolaires de la commune,
- les associations locales, qu'elles soient culturelles, sportives ou éducatives,
- les professionnels du secteur, notamment l'Éducation nationale,
- et les associations de parents d'élèves, très actives à Joinville-le-Pont.

Ces partenariats permettront de mieux identifier les besoins, de coordonner les actions et d'associer les parents à la construction des projets, afin d'assurer une continuité entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Ces derniers seront menées à la fois **dans le cadre scolaire et en dehors de l'école**, en lien avec les établissements, les structures jeunesse, les associations locales et les professionnels compétents.

L'objectif est de proposer une prévention adaptée à l'âge des jeunes, fondée sur l'écoute, la pédagogie et la coordination des acteurs, plutôt que sur des interventions ponctuelles déconnectées du terrain.

## 2.6 ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE ET LES PARCOURS DES JEUNES

L'autonomie des jeunes passe aussi par un accompagnement concret dans leurs **parcours de formation, d'engagement et d'insertion**. La commune s'appuiera sur les dispositifs existants et les renforcera lorsque cela est possible.

Cela concerne notamment :

- le soutien au passage du **BAFA**, en particulier pour la partie théorique, afin de favoriser l'engagement des jeunes dans l'animation et de renforcer les équipes locales ;
- la mobilisation des **associations locales**, comme lieux d'apprentissage, d'engagement et de transmission des valeurs collectives ;
- les aides existantes à la mobilité, notamment pour le **permis de conduire**, levier essentiel d'autonomie, d'accès à l'emploi et à la formation.

L'objectif est de rendre ces dispositifs plus visibles, plus lisibles et mieux coordonnés, afin que chaque jeune joinvillais puisse être informé, accompagné et soutenu dans ses démarches.

### 3. URBANISME & MOBILITÉS – CONSTRUIRE INTELLIGEMMENT, PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

L'urbanisme engage l'avenir d'une ville pour des décennies. Il façonne les quartiers, les mobilités, le cadre de vie et le bien-être des habitants. À Joinville-le-Pont, il est essentiel de retrouver une approche équilibrée, respectueuse de l'identité de la commune et attentive aux usages du quotidien.

Notre ambition est de **maîtriser le développement urbain**, d'améliorer les déplacements, de moderniser les axes structurants et de **préserver ce qui fait la qualité de vie joinvillaise**, sans opposer progrès et cadre de vie.

#### 3.1 HAUT DE JOINVILLE : BILAN ET MAITRISE DE LA DENSIFICATION

**Objectif :** Préserver l'équilibre des quartiers, améliorer le cadre de vie et redonner de la lisibilité aux choix d'aménagement.

##### **Actions proposées :**

- Réaliser un bilan global des transformations engagées

Un bilan approfondi des opérations menées sur le Haut de Joinville sera réalisé afin d'en mesurer les effets sur le cadre de vie, la circulation, les équipements, les usages et les espaces publics.

Ce travail permettra d'identifier objectivement les réussites comme les points de vigilance.

- Maîtriser la densification future

Au regard de ce bilan, nous souhaitons mettre un coup d'arrêt aux nouvelles opérations de densification sur le Haut de Joinville, afin de préserver l'équilibre des quartiers, les respirations urbaines et la qualité de vie des habitants.

- Renforcer la concertation pour éviter les décisions subies

Les projets d'aménagement devront faire l'objet d'une concertation renforcée avec les habitants, en amont des décisions.

L'application Joinville Connect sera un outil central pour informer, recueillir les avis et associer les Joinvillaises et les Joinvillais aux choix structurants, afin que les décisions soient comprises et partagées.

### **3.2 AVENUE DU GÉNÉRAL GALLIENI : UN AXE À REPENSER POUR LE QUOTIDIEN**

**Objectif :** Faire de l'avenue du Général Gallieni un axe plus lisible, plus confortable et plus moderne, au service des habitants, des usagers et des commerces.

#### **Actions proposées :**

- Rééquilibrer l'aménagement au service du cadre de vie

Le réaménagement de l'avenue du Général Gallieni devra permettre un **meilleur équilibre** entre les usages, en intégrant une **végétalisation raisonnée**, des zones d'ombrage et une meilleure organisation de l'espace public.

Cette démarche vise avant tout à **améliorer le quotidien, moderniser l'avenue** et offrir un cadre plus agréable, notamment en période de fortes chaleurs, tout en restant fonctionnel et accessible.

• Mobilités douces : lisibilité, sécurité et continuité  
Les cheminements devront être clairs, continus et sécurisés pour l'ensemble des usagers :

- piétons,
- cyclistes,
- personnes à mobilité réduite.

Cela implique :

- une meilleure lisibilité des parcours,
- la sécurisation des traversées,
- une continuité cyclable cohérente,
- la réduction des zones de conflit entre les différents modes de déplacement.

L'objectif est de permettre des déplacements fluides, compréhensibles et apaisés.

• Les marchés : fonctionnement et attractivité  
Une réflexion sera engagée sur les lieux, les jours et le fonctionnement des marchés, sur le Haut comme sur le Bas de Joinville.

L'objectif est d'évaluer si leur organisation actuelle répond aux attentes des habitants, des commerçants et des usagers, et d'identifier des pistes d'amélioration en matière de fréquentation, d'accessibilité, de confort et d'animation.

### **3.3 PONT DE JOINVILLE : FLUIDIFIER UN AXE STRUCTURANT**

**Constat :** Le pont de Joinville est un axe stratégique reliant le Haut et le Bas de la ville et supportant des flux importants de circulation. Les congestions observées aux heures de pointe ont un impact direct sur le quotidien, le temps de trajet, la pollution et le stress des usagers.

**Une situation partenariale :** Le pont de Joinville étant une voie départementale, toute évolution de son organisation nécessite un travail étroit avec le Département et les services compétents. La commune a néanmoins un rôle central à jouer pour porter les besoins des habitants et proposer des solutions argumentées.

**Méthode proposée :** Dès le début du mandat, nous souhaitons engager une étude de circulation approfondie, confiée à des bureaux d'études spécialisés, afin d'analyser :

- les flux aux heures de pointe,
- les points de congestion,
- les usages piétons, cyclistes et automobiles,
- les contraintes techniques et réglementaires.

## **Des pistes d'aménagement à étudier :**

- une réorganisation de l'espace du pont, incluant une réduction maîtrisée de la largeur des trottoirs tout en garantissant leur sécurité ;
- la création d'une troisième voie centrale à sens alterné, pilotée par des feux intelligents, permettant d'absorber les flux dominants :
  - le matin en direction de Paris,
  - le soir en direction de Champigny.

**Objectif :** L'objectif est de fluidifier durablement la circulation, de réduire les embouteillages et d'améliorer le quotidien des habitants, en s'appuyant sur des solutions réalistes, concertées et techniquement viables.

## 4. PATRIMOINE & BORDS DE MARNE – LES BORDS DE MARNE, UN PATRIMOINE VIVANT

Les Bords de Marne constituent l'un des patrimoines les plus précieux de Joinville-le-Pont. Ils font partie de l'histoire de la ville, de son identité et de son attractivité. Ils sont à la fois un paysage, un lieu de mémoire, un espace de respiration et un lieu de vie.

Notre ambition est de considérer les Bords de Marne comme un **patrimoine vivant, à préserver, à valoriser et à faire vivre**, en respectant leur caractère naturel, leur histoire et les usages du quotidien des Joinvillaises et des Joinvillais.

### 4.1 RÉAMÉNAGER LES BERGES POUR DES USAGES MULTIPLES

Les Bords de Marne doivent être pensés comme un **espace accessible à tous**, favorisant la promenade, le bien-être et l'activité physique.

Nous souhaitons :

- réaménager les berges pour offrir des promenades plus fluides, ombragées et accessibles, adaptées aux familles, aux seniors et aux personnes à mobilité réduite ;
- améliorer le confort des cheminements tout au long de l'année ;
- créer des parcours sportifs continus le long des berges, intégrés au paysage, permettant la pratique libre d'activités physiques (marche,

course, parcours santé, fitness).

L'objectif est de faire des Bords de Marne un espace vivant, fréquenté au quotidien, favorisant la santé, la convivialité et la qualité de vie.

## 4.2 PONTONS ET USAGES FAMILIAUX

La Marne doit pouvoir être vécue et partagée.

Nous proposons :

- la création ou la remise en état de pontons accessibles, pensés pour les familles et les usages doux ;
- des aménagements sobres et intégrés au paysage, respectant les contraintes environnementales et réglementaires ;
- des espaces favorisant la détente, les moments familiaux et une appropriation apaisée des berges.

## 4.3 FAIRE REVIVRE L'ESPRIT DES GUINGUETTES

L'esprit des guinguettes fait partie intégrante de l'histoire et de l'identité de Joinville-le-Pont.

Des lieux emblématiques comme Chez Gégène ou La Goulue sont des institutions pour les Joinvillais.

Nous souhaitons raviver cet esprit à travers :

- des animations culturelles et musicales ponctuelles, respectueuses des riverains ;

- la valorisation du patrimoine existant ;
- une articulation harmonieuse entre restauration, culture et promenade le long de la Marne.

L'objectif est de retrouver une **ambiance conviviale, populaire et fédératrice**, sans dénaturer les sites ni créer de nuisances.

#### **4.4 REDYNAMISER LA PLACE MOZART, CŒUR VIVANT DU QUARTIER**

La place Mozart a vocation à redevenir un véritable lieu de vie, de rencontres et d'animations.

Nous souhaitons :

- redynamiser la place à travers des événements culturels, associatifs et conviviaux ;
- renforcer les liens sociaux et intergénérationnels ;
- travailler en collaboration étroite avec les associations du quartier, notamment l'association Café Mozart, afin de construire une programmation en lien direct avec les habitants et les usages du lieu.

Cette démarche permettra de redonner à la place Mozart une identité forte, vivante et partagée.

#### **4.5 BUDGET PARTICIPATIF DÉDIÉ AU PATRIMOINE ET AUX BORDS DE MARN**

Nous mettrons en place un budget participatif spécifiquement dédié au patrimoine et aux Bords de

Marne, afin d'associer pleinement les habitants à la valorisation de ces espaces.

Ce dispositif reposera sur :

- des propositions de projets portées par les habitants, les artistes et les associations locales ;
- des temps de vote ouverts aux Joinvillaises et aux Joinvillais ;
- la réalisation concrète des projets retenus.

Les associations locales seront pleinement associées, notamment celles présentes autour de la place Mozart, comme l'association de pétanque, afin de valoriser les usages existants et renforcer l'ancrage local des projets.

#### **4.6 LE BÂTIMENT DE L'HORLOGE : CRÉER UNE MAISON DES ARTISTES**

Le bâtiment de l'Horloge, situé quai de la Marne et appartenant aujourd'hui à la commune, est un lieu sous-utilisé qui mérite d'être repensé.

Nous souhaitons relancer un projet déjà envisagé :

- la création d'une Maison des Artistes, comprenant :
  - des ateliers de création,
  - des espaces de travail partagés,
  - des lieux d'échange et de transmission.

Ce lieu permettra de développer des projets transversaux :

- avec les seniors, autour de la transmission des

savoirs et des pratiques ;

- avec les jeunes, via le service jeunesse et les établissements scolaires ;
- avec les artistes et les associations culturelles locales.

La Maison des Artistes deviendra un lieu ouvert, intergénérationnel et vivant, contribuant pleinement à la dynamique culturelle, sociale et patrimoniale de Joinville-le-Pont.

## 5. SENIORS – BIEN VIEILLIR, RESTER ACTIF, RESTER RELIÉ

À Joinville-le-Pont, les seniors représentent une richesse humaine, sociale et citoyenne essentielle. Beaucoup souhaitent rester actifs, engagés et pleinement intégrés à la vie locale, tout en bénéficiant d'un cadre de vie sécurisant, accessible et attentif à leurs besoins.

Notre ambition est de permettre à chacun de bien vieillir à Joinville, dans la **dignité, l'autonomie et le lien social**, en valorisant l'expérience, la transmission et la participation à la vie de la commune.

### 5.1 VALORISER LE RÔLE CITOYEN DES SENIORS

Les seniors ont un rôle majeur à jouer dans la vie de Joinville-le-Pont. Leur expérience, leur mémoire et leur disponibilité constituent un véritable atout pour la commune.

Nous souhaitons :

- reconnaître et valoriser leur engagement citoyen et associatif ;
- encourager leur participation à la vie locale ;
- développer des projets intergénérationnels fondés sur la transmission et le partage.

À ce titre, des ateliers intergénérationnels pourront être mis en place en lien :

- avec les services scolaires ;

- les maisons de retraite ;
- et les structures sociales accueillant les retraités.

Ces ateliers permettront de créer des passerelles concrètes entre les générations autour de la mémoire, des savoir-faire, de la culture, de la lecture, de projets artistiques ou éducatifs, favorisant ainsi le lien social et le respect mutuel.

## 5.2 LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET FACILITER LES DÉPLACEMENTS

L'isolement et les difficultés de mobilité constituent des freins importants au bien-être de nombreux seniors, mais aussi de certains habitants plus fragiles.

Nous souhaitons étudier la faisabilité de la mise en place d'une **navette municipale**, idéalement électrique, accessible à tous les Joinvillais, et en priorité aux personnes âgées ou isolées.

Cette navette pourrait permettre :

- de se rendre au marché, sur le Haut ou le Bas de Joinville ;
- d'accéder aux services publics (mairie, poste, structures sociales) ;
- de faciliter les déplacements du quotidien entre les différents quartiers de la commune.

Cette réflexion sera menée de manière pragmatique, en tenant compte des besoins réels des habitants,

des contraintes techniques et des équilibres financiers de la commune.

En valorisant les seniors, en favorisant les échanges entre générations et en facilitant les déplacements, nous souhaitons construire une ville plus solidaire, plus attentive et plus humaine.

Une ville où chacun, quel que soit son âge, peut rester acteur de la vie locale, conserver son autonomie et trouver sa place au sein de la communauté joinvillaise.

## 6. CULTURE – CRÉER, PARTAGER, FAIRE RAYONNER JOINVILLE-LE-PONT

La culture est un moteur essentiel du lien social, de l'épanouissement individuel et de l'identité d'une ville. À Joinville-le-Pont, elle ne doit pas être réservée à quelques lieux ou à des rendez-vous ponctuels, mais vivre au quotidien, au plus près des habitants.

Notre ambition est de soutenir une **culture accessible, ouverte et vivante, en valorisant les artistes locaux et le dynamisme associatif**. Cela passe par le maintien et la valorisation des équipements existants, mais aussi par le développement d'événements culturels hors les murs, investissant l'espace public, les quartiers, les places, les Bords de Marne et tous les lieux que la ville peut offrir.

En sortant la culture de ses murs, nous souhaitons toucher un public plus large, encourager la curiosité, favoriser les échanges et faire de Joinville-le-Pont une ville où la culture se partage naturellement, dans le respect des lieux, des habitants et de la diversité des pratiques artistiques.

### 6.1 SOUTENIR ET VALORISER LES ARTISTES LOCAUX

Les artistes locaux sont une richesse pour Joinville-le-Pont. Ils participent pleinement à la vitalité culturelle et à l'identité de la commune.

Nous souhaitons :

- soutenir la création locale, toutes disciplines confondues ;
- offrir aux artistes des espaces d'expression et de visibilité ;
- faciliter les rencontres entre artistes, habitants et associations.

L'objectif est de **permettre aux talents joinvillais de s'exprimer**, de se faire connaître et de contribuer à la vie culturelle de la ville.

## 6.2 DÉVELOPPER UNE CULTURE HORS LES MURS

La culture ne doit pas se limiter aux équipements culturels traditionnels.

Nous souhaitons :

- développer des événements culturels hors les murs, accessibles à tous ;
- investir l'espace public, les quartiers, les places, les Bords de Marne et des lieux emblématiques comme le pont de Joinville ou l'île Fanac ;
- proposer des formats variés : spectacles, concerts, expositions, lectures, performances artistiques.

Cette approche permettra de rapprocher la culture des habitants et de faire vivre la ville autrement, dans **un esprit de partage et de convivialité**.

## 6.3 FAIRE DE CERTAINS LIEUX DES ESPACES CULTURELS PERMANENTS OU RÉGULIERS

Certains espaces de la commune disposent d'un fort potentiel culturel encore peu exploité.

Nous souhaitons notamment :

- étudier l'aménagement sous le pont de Joinville afin d'en faire un lieu culturel identifié, avec une scène permanente et des gradins intégrés ;
- mettre à disposition, lorsque cela est possible, du matériel et des locaux pour faciliter l'organisation d'événements ;
- permettre aux artistes locaux de se produire régulièrement, et non plus seulement de manière ponctuelle.

L'objectif est de **créer des lieux culturels vivants, accessibles** et intégrés dans le paysage urbain.

## 6.4 REDONNER À L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE SON AMBITION

Joinville-le-Pont a connu par le passé une école de musique municipale reconnue, avec le statut de conservatoire.

Nous souhaitons :

- réétudier la faisabilité d'un retour à ce statut de conservatoire ;
- renforcer l'enseignement artistique et musical ;
- valoriser la pratique musicale comme levier

d'éducation, de culture et de rayonnement pour la commune.

Un tel projet apporterait une reconnaissance accrue aux élèves et contribuerait à placer Joinville-le-Pont

## **6.5 UNE CULTURE ACCESSIBLE, INTERGÉNÉRATIONNELLE ET PARTAGÉE**

La culture doit être un vecteur de rencontre entre les générations et les publics.

Nous souhaitons :

- favoriser des projets culturels intergénérationnels, en lien avec les jeunes, les seniors, les écoles et les associations ;
- soutenir des actions culturelles accessibles au plus grand nombre ;
- encourager les initiatives locales et citoyennes.

**La culture doit rassembler, créer du lien et renforcer le sentiment d'appartenance à la commune.**

En soutenant les artistes locaux, en investissant l'espace public et en développant une culture ouverte et partagée, nous souhaitons faire de Joinville-le-Pont une ville créative, vivante et rayonnante.

Une ville où la culture s'exprime librement, se partage simplement et participe pleinement à la qualité de vie des habitants.

## 7. FINANCES & RESSOURCES HUMAINES - GOUVERNER AVEC RIGUEUR, AGIR AVEC HUMANITÉ

La bonne gestion d'une commune repose à la fois sur des finances saines et sur des équipes municipales reconnues et respectées. Ces deux dimensions sont indissociables : sans agents engagés et sans gestion rigoureuse, aucun projet durable ne peut voir le jour.

Notre ambition est de conduire une **action municipale responsable, transparente et humaine**, au service exclusif des Joinvillaises et des Joinvillais, en veillant à l'équilibre financier de la commune et au bien-être de celles et ceux qui font vivre le service public au quotidien.

### 7.1 BIEN-ÊTRE ET RECONNAISSANCE DES AGENTS MUNICIPAUX

Les agents municipaux sont les premiers acteurs du service public local. À Joinville-le-Pont, ils sont plus de 400 femmes et hommes qui, chaque jour, accueillent les habitants, entretiennent l'espace public, accompagnent les enfants, soutiennent les seniors et assurent la continuité des services municipaux.

Notre démarche repose sur une conviction simple : une commune fonctionne bien lorsque ses agents travaillent dans de bonnes conditions, avec respect,

confiance et reconnaissance.

Nous souhaitons engager une politique de ressources humaines fondée sur :

- un diagnostic partagé, mené avec les agents et leurs représentants, afin d'identifier les besoins, les attentes et les difficultés rencontrées sur le terrain ;
- un dialogue social sincère et régulier, basé sur l'écoute, la transparence et le respect mutuel ;
- une politique de formation et d'accompagnement des parcours professionnels, permettant à chacun d'évoluer, de se former et de valoriser ses compétences ;
- une organisation du travail plus fluide et plus lisible, favorisant la coopération entre services, la clarté des missions et une meilleure efficacité au quotidien.

Il ne s'agit pas d'imposer des réformes descendantes, mais de construire avec les agents, en reconnaissant leur expertise, leur engagement et leur connaissance fine de la réalité joinvillaise.

## **7.2 FINANCES : RIGUEUR, TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ**

La gestion des finances communales conditionne directement la capacité de la ville à investir, à entretenir son patrimoine, à soutenir les services publics et à répondre concrètement aux attentes des habitants.

Notre approche repose sur une **gestion rigoureuse, transparente et responsable, orientée vers l'intérêt général**. Chaque euro dépensé doit avoir un sens, une utilité et une cohérence avec les priorités définies pour Joinville-le-Pont.

**Il ne s'agit pas de multiplier les promesses, mais de bâtir un projet réaliste, finançable et durable**, en adéquation avec les capacités financières de la commune.

#### **PRIORISER LES DÉPENSES UTILES :**

Les choix budgétaires devront répondre à une logique claire : **améliorer concrètement la vie des Joinvillaises et des Joinvillais.**

Nous veillerons à :

- orienter les dépenses vers les services publics de proximité, l'entretien de l'espace public, la sécurité du quotidien, l'éducation, la culture et la solidarité ;
- évaluer systématiquement l'utilité et l'impact des investissements engagés ;
- maintenir un équilibre entre dépenses de fonctionnement et investissements structurants, au bénéfice du bien-être collectif.

#### **TRANSPARENCE ET COHÉRENCE FINANCIÈRE:**

La transparence budgétaire est indispensable pour restaurer la confiance.

Nous nous engageons à :

- rendre les choix financiers lisibles et

compréhensibles pour les habitants ;

- expliquer les arbitrages budgétaires et les priorités retenues ;
- accompagner chaque projet d'une analyse financière sérieuse, garantissant sa faisabilité et sa cohérence avec les ressources disponibles.

Les projets municipaux devront être ambitieux mais réalisables, afin **d'éviter les annonces sans suite et de garantir une mise en œuvre concrète.**

### **UNE ÉTHIQUE SIMPLE ET CLAIRE :**

La gestion financière de la commune devra être guidée par des principes clairs et partagés :

- les décisions seront prises dans l'intérêt exclusif des Joinvillaises et des Joinvillais ;
- aucun projet ne devra servir des intérêts personnels ou particuliers ;
- les élus et les services agiront avec exemplarité, intégrité et responsabilité.

**L'argent public appartient à tous.** Il doit être utilisé avec sérieux, cohérence et respect, au service du bien commun.

En conjuguant rigueur financière et respect des personnes qui font vivre la mairie, nous souhaitons garantir une gestion municipale saine, humaine et durable. Une gestion capable de répondre aux besoins du présent tout en préparant l'avenir de Joinville-le-Pont avec responsabilité et confiance.

## 8. PETITE ENFANCE & SCOLARITÉ – ACCOMPAGNER LES FAMILLES, DÈS LES PREMIÈRES ANNÉES

La Petite Enfance et la scolarité constituent des piliers essentiels de la vie familiale et du bien-être à Joinville-le-Pont. Elles influencent directement l'organisation du quotidien, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, ainsi que les premières expériences éducatives des enfants.

La commune intervient à deux niveaux complémentaires :

- la Petite Enfance, qui concerne l'accueil des tout-petits (crèches, assistantes maternelles, relais Petite Enfance),
- la scolarité, pour les écoles maternelles et élémentaires, dont la ville assure l'accueil, l'entretien, les temps périscolaires et la qualité du cadre éducatif.

Notre ambition est **d'accompagner les familles avec clarté, équité et bienveillance**, en renforçant l'existant, en améliorant l'information et en facilitant les parcours, sans jamais perdre de vue la réalité vécue par les parents.

### 8.1 CLARIFIER L'ACCÈS AUX MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

L'accès à une place en crèche est une étape souvent source de questionnements et d'inquiétudes pour les

familles, en particulier pour les primo-parents.

Nous souhaitons :

- clarifier les critères et le calendrier d'attribution des places, afin de garantir plus de lisibilité, d'équité et de transparence ;
- continuer à accompagner les familles, notamment les primo-parents, dans leurs démarches et leur recherche de solutions adaptées ;
- créer un point d'information clairement identifié, à la fois physique en mairie et numérique, permettant aux familles d'obtenir des informations fiables, actualisées et personnalisées.

L'application **Joinville Connect** pourra être utilisée comme outil complémentaire pour :

- centraliser l'information,
- orienter les familles vers les bons interlocuteurs,
- rappeler les échéances et les démarches utiles.

## 8.2 OPTIMISER ET DIVERSIFIER LES SOLUTIONS D'ACCUEIL

La priorité est de **mieux utiliser et renforcer l'existant**, avant d'envisager de nouveaux dispositifs.

Nous proposons :

- d'optimiser les capacités actuelles des structures municipales ;
- de développer des solutions complémentaires

avec les acteurs du territoire, en lien avec les besoins identifiés ;

- de valoriser et renforcer le rôle du Relais Petite Enfance (anciennement relais d'assistantes maternelles), qui constitue un maillon essentiel d'information, d'accompagnement et de professionnalisation.

L'objectif est d'offrir aux familles une palette de solutions lisible et cohérente, adaptée aux réalités du territoire et aux parcours de vie.

### **8.3 SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE ET DU SCOLAIRE**

La qualité de l'accueil et de l'accompagnement repose avant tout sur les professionnels.

Nous souhaitons :

- reconnaître leur engagement et leurs compétences ;
- améliorer leurs conditions de travail ;
- favoriser la formation continue et l'évolution professionnelle ;
- renforcer le dialogue entre les équipes, les services municipaux et les familles.

Soutenir les professionnels, c'est **garantir un accueil de qualité et un environnement éducatif stable et bienveillant** pour les enfants.

## 8.4 ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

Être parent ne s'improvise pas, et chacun peut, à un moment, avoir besoin d'écoute, de conseils ou d'orientation.

Nous souhaitons :

- proposer des temps d'échange et de partage à destination des parents ;
- renforcer durablement le lien entre les familles, les professionnels, les services municipaux et les associations, à travers des actions régulières tout au long de l'année.

Cela pourra prendre la forme de :

- forums dédiés à la parentalité,
- conférences thématiques (sommeil, écrans, alimentation, scolarité, adolescence...),
- rencontres animées par des professionnels qualifiés.

L'application **Joinville Connect** pourra également servir de relais pour :

- diffuser les informations utiles,
- orienter les familles vers les structures et interlocuteurs compétents,
- partager des ressources et des contacts pour accompagner les parents au quotidien.

Accompagner la Petite Enfance et la scolarité, c'est **investir dans l'avenir de Joinville-le-Pont**. C'est reconnaître que les premières années de la vie,

comme les premières années d'école, sont déterminantes pour l'épanouissement des enfants et la sérénité des familles.

**Notre démarche est pragmatique et humaine :** améliorer l'existant, rendre les dispositifs plus lisibles, soutenir les professionnels et accompagner les parents sans jugement ni complexité inutile.

Joinville-le-Pont doit rester une ville où l'on peut fonder une famille, élever ses enfants et les voir évoluer dans de bonnes conditions, avec des services publics de qualité, accessibles et attentifs aux besoins de chacun.

## 9. SÉCURITÉ – RETROUVER LA SÉRÉNITÉ AU QUOTIDIEN

La sécurité est une condition essentielle de la qualité de vie. Elle ne se résume pas à la lutte contre la criminalité, mais concerne avant tout **la tranquillité du quotidien, le sentiment de sécurité** dans l'espace public, la possibilité de se déplacer sereinement, de jour comme de nuit.

À Joinville-le-Pont, de nombreux habitants expriment aujourd'hui un sentiment d'insécurité, lié à des situations concrètes : cambriolages, vols, agressions, mais aussi incivilités répétées, zones insuffisamment éclairées et espaces publics dégradés.

Ce ressenti est parfois renforcé par une présence humaine perçue comme insuffisante ou mal organisée, ainsi que par des choix d'éclairage réduits qui, s'ils répondent à des logiques d'économie, génèrent en contrepartie une inquiétude légitime.

Il fait bon vivre à Joinville-le-Pont, mais il est nécessaire d'agir pour renforcer la sérénité, améliorer la prévention et garantir des espaces publics plus sûrs et mieux entretenus.

### **Nos objectifs sont clairs :**

- renforcer la présence humaine sur le terrain,
- améliorer la prévention et la lisibilité des actions de sécurité,

- garantir des espaces publics sécurisés, bien éclairés et bien entretenus,
- agir de manière pragmatique, coordonnée et respectueuse des habitants.

Il ne s'agit pas de critiquer l'existant, mais de faire mieux, en adaptant l'organisation, les moyens et les priorités aux réalités vécues par les Joinvillaises et les Joinvillais.

## **9.1 ORGANISATION ET PRÉSENCE SUR LE TERRAIN**

### **MIEUX ORGANISER POUR ÊTRE PLUS PRÉSENT :**

Nous souhaitons engager un travail d'analyse et d'optimisation de l'organisation de la police municipale, en nous appuyant sur des organismes spécialisés (bureaux d'études en sécurité urbaine, cabinets spécialisés dans l'organisation des services municipaux).

Ce travail permettra :

- d'évaluer les effectifs au regard du nombre d'habitants ;
- d'analyser les horaires de présence et leur adéquation avec les moments les plus sensibles de la journée et de la nuit ;
- d'examiner les moyens matériels existants (vidéoprotection, poste de supervision, modes de déplacement).

L'objectif est **d'améliorer l'efficacité de la présence**

sur le terrain, sans approche idéologique, mais avec pragmatisme.

## **RENFORCER LA COORDINATION AVEC LES FORCES DE SÉCURITÉ :**

La sécurité est une compétence partagée.

Nous souhaitons renforcer la coordination opérationnelle avec la Police nationale, notamment avec les commissariats dont dépend Joinville-le-Pont (Nogent-sur-Marne et Saint-Maur).

À ce titre, nous étudierons la possibilité de mettre en place :

- une permanence de la police municipale permettant le dépôt de mains courantes, afin d'éviter aux habitants de devoir se déplacer dans d'autres communes, ce qui conduit parfois à un renoncement.

## **9.2 ÉCLAIRAGE PUBLIC : SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Un éclairage public efficace est l'un des leviers les plus immédiats pour réduire le sentiment d'insécurité et prévenir les accidents.

Ce type d'action pourra être engagé dès le début du mandat.

Nous souhaitons :

- améliorer l'éclairage des axes identifiés par les

habitants, notamment certaines rues structurantes comme la rue Hippolyte-Pinçon ;

- veiller à ce que l'éclairage concerne à la fois la chaussée et les trottoirs, souvent insuffisamment éclairés ;
- revoir les horaires d'extinction, aussi bien dans certaines rues que dans des espaces comme le parc Jacques-Chirac, afin d'éviter des zones plongées trop tôt dans l'obscurité.

Cette politique d'éclairage devra être énergétiquement responsable, en intégrant :

- des équipements à basse consommation,
- des solutions solaires lorsque cela est pertinent,
- et, le cas échéant, des dispositifs de détection de mouvement, dans un souci d'efficacité et de sobriété.

### 9.3 VOIRIE : SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

**LA SÉCURITÉ, C'EST AUSSI POUVOIR SE DÉPLACER SANS RISQUE :**

Une ville sûre est une ville où l'on peut aller travailler, accompagner ses enfants ou **se déplacer à pied sans crainte de chute ou d'accident**, quels que soient son âge ou sa condition physique.

Nous souhaitons mettre en place :

- un plan pluriannuel de reprise des trottoirs et des chaussées, en priorité sur les axes les plus dégradés (avenue Foch, boulevard de Polangis,

passerelle du collège Jean-Charcot, etc.) ;

- une attention particulière aux racines d'arbres, aux revêtements abîmés et aux obstacles dangereux.

## **SÉCURISER LES CHEMINEMENTS SCOLAIRES :**

La sécurisation des trajets des enfants est une priorité.

Nous souhaitons travailler sur :

- l'élargissement, l'organisation et le balisage des trottoirs,
- des traversées plus protectrices,

notamment sur des axes très fréquentés comme la rue Eugène-Voisin ou l'avenue du Général Gallieni, à proximité de la ludothèque et des établissements scolaires.

## **ACCESIBILITÉ ET INCLUSION :**

La sécurité concerne aussi les personnes en situation de handicap.

Nous veillerons à :

- améliorer l'accessibilité des cheminements ;
- intégrer des feux tricolores à signalisation sonore pour les personnes malvoyantes ;
- travailler en lien avec les dispositifs existants, notamment la MDPH, afin d'adapter l'espace public aux besoins réels des personnes concernées.

## 9.4 RUE DE PARIS : COHABITATION APAISÉE ET LISIBLE

La rue de Paris est un axe central et commerçant où se croisent piétons, cyclistes et automobilistes.

Nous souhaitons améliorer la lisibilité et la sécurité de cette cohabitation par :

- la création d'une séparation végétale continue entre les espaces piétons et cyclables, utile et esthétique ;
- le renforcement de l'ombrage, améliorant le confort en période de chaleur ;
- une attention particulière portée à certains points sensibles, notamment :
- l'angle rue de Paris / rue Hippolyte-Pinçon (secteur Picard), où un travail sur le marquage au sol et la lisibilité des voies est nécessaire ;
- la signalisation du sens interdit en provenance du boulevard du Maréchal-Leclerc, aujourd'hui insuffisamment visible.

L'objectif est de **réduire les situations de conflit, de prévenir les accidents et de rendre cet axe plus** sûr et plus agréable pour tous.

Renforcer la sécurité à Joinville-le-Pont, c'est agir sur la présence humaine, la prévention, la qualité de l'espace public et la lisibilité des usages.

C'est aussi répondre à des situations concrètes, sans discours excessif, avec des actions pratiques, coordonnées et respectueuses des habitants.

Notre ambition est simple : permettre à chacun de vivre, circuler et se déplacer à Joinville-le-Pont avec sérénité, à toute heure et dans tous les quartiers.

## CONCLUSION – JOINVILLE DEMAIN

Joinville-le-Pont est une ville singulière, riche de son histoire, de ses quartiers, de ses paysages et surtout de celles et ceux qui y vivent. Notre projet s'inscrit dans une conviction forte : **préserver ce qui fait l'âme de Joinville tout en préparant son avenir** avec lucidité, responsabilité et humanité.

À travers la sécurité du quotidien, nous voulons redonner de la **sérénité dans l'espace public**, grâce à une présence humaine mieux organisée, un éclairage adapté, des déplacements plus sûrs et une attention portée aux usages réels des habitants.

Avec la jeunesse, notre ambition est d'offrir des lieux pour **évoluer, s'épanouir et construire des projets**, en lien avec les associations locales et dans un esprit intergénérationnel.

En matière d'urbanisme et de mobilités, nous faisons le choix de la maîtrise, du confort de vie et de la concertation, afin que les aménagements **améliorent réellement le quotidien sans dénaturer** l'identité de nos quartiers.

Le patrimoine et les Bords de Marne doivent rester un héritage vivant, accessible et partagé, mêlant nature, culture, loisirs et mémoire collective.

La démocratie locale, renforcée par des outils comme **Joinville Connect**, vise à redonner confiance,

à associer les habitants aux décisions et à lutter contre le sentiment d'éloignement de la vie publique.

Nos seniors sont une richesse à valoriser, par le **lien social, la transmission** et des solutions concrètes pour lutter contre l'isolement.

La culture, portée par nos artistes et nos associations, **doit vivre partout dans la ville**, au plus près des habitants, et participer pleinement à son dynamisme.

Les finances communales et les ressources humaines seront gérées **avec rigueur, transparence et respect**, car aucun projet durable ne peut exister sans agents reconnus et sans finances saines.

Enfin, la petite enfance et la scolarité doivent rester des priorités, pour **accompagner les familles, soutenir les professionnels** et offrir aux enfants un cadre éducatif de qualité.

**JOINVILLE DEMAIN** n'est ni un catalogue de promesses, ni un projet figé. C'est une démarche collective, fondée sur l'écoute, le dialogue et la volonté d'agir concrètement.

Notre ambition est de construire une ville moderne et apaisée, où l'on circule mieux, où l'on se sent en sécurité, où chaque génération trouve sa place, et où l'environnement est protégé sans être opposé au confort de vie.

## **Joinville-le-Pont mérite un projet sincère, réaliste et profondément humain.**

C'est ensemble, avec les habitants, les associations, les agents municipaux et tous les acteurs de la ville, que nous construirons Joinville demain.

